Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
Québec

École Notre-Dame-de-Lourdes

Planification annuelle 2026-2027

5e année du primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Notre-Dame-de-Lourdes. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.
Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation[1].

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1re communication écrite	Vous recevrez une première communication avant le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin sera accessible sur la plateforme Mozaïk au plus tard le 20 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 6 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera accessible sur Mozaïk dans la semaine du 22 février. Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre au 12 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera accessible sur la plateforme Mozaïk au plus tard le 10 juillet. Il couvrira la période s'échelonnant du 16 février au 22 juin et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Jenny Bedrines,
Directrice

[1] http://www.MEQ.gouv.qc.ca/

Titulaires de 5e année

Nathalie Brault, 5e année
Lysiane Sévigny, 5e année

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	**Math**	**Univers social**	**Science et technologie**	**Culture et citoyenneté québécoise**
Matériel maison: fiches reproductibles (textes, slides, exercices) Littérature jeunesse Matériel de manipulation Cartes à tâches Ateliers et jeux	Matériel maison: fiches reproductibles (textes, slides, exercices) Littérature jeunesse SAE BIM (raisonner et résoudre) Matériel de manipulation Cartes à tâches Ateliers et jeux	À la Trace	Matériel-maison Fiches reproductibles Trousses CSSMB	Fiches reproductibles Littérature jeunesse

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

Enseignement explicite des stratégies de lecture Projets variés Lecture quotidienne Littérature jeunesse Théâtre de lecture Ateliers	Enseignement explicite des stratégies et concepts Approche par problèmes, ateliers de manipulation, travaux d'équipe et personnels, activités à l'aide de la calculatrice, activités de calcul mental et exercices d'approfondissement. Littérature jeunesse Ateliers	Exercices et lectures dans le cahier exercice Plateforme numérique CEC Évaluations	Expériences scientifiques Exercices en classe	Ateliers de philosophie Exercices et discussions en classe

Devoirs et leçons

L'agenda est rempli par les élèves le vendredi et envoyé par courriel aux parents. Les travaux et l'étude de la semaine y sont inscrits. Des travaux à finir se rajoutent au quotidien. Les élèves sont tenus de lire chaque soir à la maison.

Français, 5e année

Compétences développées par l'élève

Lire (40 %)	L'élève peut lire des textes littéraires et courants sur des sujets moins connus et contenant moins des mots familiers. En ayant recours à différentes stratégies, il peut trouver, déduire et comparer l'information contenue dans divers textes. Il peut donner et justifier son opinion. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.
Écrire (40 %)	L'élève produit des textes littéraires et courants dans différents contextes et destinées à différents lecteurs. Il planifie, rédige, révise et corrige son texte. Il présente ses idées dans l'ordre et divise ses textes en paragraphes. Ses phrases sont élaborées et reliées entre elles. Il laisse peu d'erreurs dans les mots courants et dans les accords dans le groupe du nom (déterminant, nom, adjectif) et accorde le verbe avec son sujet. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.
Communiquer (20 %)	En groupe, l'élève échange sur une grande variété de sujets. Il s'exprime clairement et de façon cohérente. Il peut nuancer ses idées et ses points de vue. Il formule des questions pour s'informer et pour obtenir des clarifications ou des précisions. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS[2]**	**Résultat inscrit au bulletin**
En lecture : Compréhension de lecture Situation d'apprentissage et d'évaluation	**Oui**	**En lecture :**	**Oui**	**En lecture :**	**Non**	**Oui**
En écriture : Situations d'écriture variées Dictées Tests de conjugaison Tests de grammaire	**Oui**	**En écriture :**	**Oui**	**En écriture :**	**Non**	**Oui**

[2] MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec
CSS : Centre de service scolaire

En communication orale : Observation de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. Présentations orales et participation aux projets.	**Non** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**En communication orale :**	**Oui**	**En communication orale :**	**Non**	**Oui**

Mathématique, 5e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (30 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont multiples (ex. : Créer un visage à la manière de Picasso en respectant des consignes liées aux fractions, à la mesure et aux figures géométriques.). L'élève a recours à divers modes de représentation (ex. : tableaux, schémas, listes de tâches à effectuer, etc.) pour organiser les données. Il anticipe le résultat et élabore une solution pouvant comporter plusieurs étapes. Il communique sa solution, verbalement ou par écrit, en utilisant un langage mathématique rigoureux.
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %) *	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. **Note** : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. **Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.**

***** Les principales connaissances que l'élève apprend à faire et à mobiliser avec l'intervention de l'enseignant sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels et de nombres décimaux inférieurs à 1 000 000; représentations de fractions, fractions équivalentes, association de nombres décimaux et de pourcentages à des fractions; opérations sur les fractions, appropriation des techniques conventionnelles de calcul écrit pour multiplier et diviser des nombres naturels et des nombres décimaux.

Géométrie : Repérage dans le plan cartésien; description et classification de figures planes; association de solides à leur développement; utilisation de la réflexion et de la translation pour produire des frises et des dallages.

Mesure : Estimation et mesure de longueurs, de surfaces, de volumes, d'angles, de capacités, de masses, du temps et de la température.

Statistique : Interprétation et représentation de données dans des diagrammes à bandes, à pictogrammes et à ligne brisée; interprétation de données présentées dans des digrammes circulaires; calcul de la moyenne arithmétique.

Probabilité : Simulation d'activités liées au hasard; comparaison des résultats possibles d'une expérience liée au hasard avec les résultats théoriques connus (ex. : tirer une carte de cœur dans un jeu de cartes.).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Non** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Résoudre une situation-problème :** Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Oui**	**Résoudre une situation-problème :** Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Non**	**Oui**

Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Exercices variés Tests de connaissances	**Oui**	**Utiliser un raisonnement mathématique :**	**Oui**	**Utiliser un raisonnement mathématique :**	**Non**	**Oui**

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 5e année

Compétences développées par l'élève

Lire l'organisation d'une société sur son territoire **Interpréter le changement dans une société et sur son territoire** **S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire**	L'élève acquiert des connaissances liées aux sociétés suivantes : la société québécoise et la société canadienne pour les périodes comprises entre 1745 et 1905. L'élève est amené à situer ces sociétés dans le temps et l'espace, à établir des faits reliés à l'histoire, à donner les caractéristiques d'un territoire, à établir des comparaisons, à déterminer des changements, à mettre en relation des faits et à établir des liens de cause à effet pour les éléments historiques issus du programme.

Le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Construire sa représentation du temps, de l'espace et de la société : Exercices variés Évaluations	**Oui**		**Oui**		**Non**	**Oui**

Science et technologie, 5e année

Compétences développées par l'élève

Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique	C'est dans l'action que l'élève développe ses compétences et acquiert des connaissances en science et technologie. Avec le soutien de son enseignant, l'élève doit donc proposer des explications ou des solutions à divers problèmes de science et technologie liés à la vie courante (par exemple, comment peut-on concevoir un jeu électrique?). Il doit également utiliser divers outils (cylindre gradué, balance, thermomètre, etc.). Finalement, la communication scientifique doit se faire selon les normes propres à la science et à la technologie.
Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie	L'élève est amené, après avoir bien cerné le problème, à émettre une hypothèse, à planifier une démarche de résolution de problèmes, à réaliser la démarche, à émettre des conclusions et à réfléchir sur l'ensemble du processus de résolution de problèmes. Tout en développant des compétences, l'élève est amené à acquérir plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :
Communiquer à l'aide des langages utilisés par la science et la technologie	1. **L'univers matériel** (électricité, changements chimiques, transmission d'énergie, etc.); 2. **L'univers Terre et espace** (roches et minéraux, système solaire, énergies renouvelables et non-renouvelables, etc.); 3. **L'univers vivant** (transformation des vivants, sources d'énergie des vivants, tropismes, etc.). **Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.**

Le programme de science et technologie comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) **Du 27 août au 6 novembre**		**2e étape (20 %)** **Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %)** **Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires** **MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**

Situations d'apprentissage et d'évaluation ayant pour base des problèmes de science et technologie liés au quotidien des élèves. Questions sur la démarche expérimentale de l'élève. Questions sur les connaissances de l'élève.	**Oui**		**Oui**		**Non**	**Oui**

Culture et citoyenneté québécoise, 5e année

Compétence développée par l'élève

Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles	Le programme de culture et citoyenneté québécoise (CCQ) a pour objectif de contribuer au développement des compétences de compréhension et de réflexion en lien avec la culture et la citoyenneté québécoise. Le programme valorise les principes démocratiques, l'État de droit laïque et les valeurs d'égalité et de respect de la dignité humaine énoncées dans la Charte des droits et libertés de la personne. De plus, le programme CCQ devient le principal véhicule par lequel le milieu scolaire offre de l'éducation à la sexualité aux élèves. L'enseignement est réalisé avec une vision globale, positive et inclusive de la sexualité pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires, de se responsabiliser par rapport à différents enjeux liés à la sexualité et de prendre des décisions éclairées. Le développement de cette compétence amène les élèves à élargir leur compréhension de réalités culturelles jusqu'à l'échelle de la société québécoise et à élaborer des réponses à des questions de compréhension, à des questions philosophiques et à des questions éthiques. Les élèves s'appuient sur les acquis des cycles précédents pour approfondir leur capacité à observer des réalités culturelles et à examiner des points de vue. Le dialogue est mis à profit tout au long du développement de la compétence. Dans le développement de cette compétence, les élèves seront amenés à s'intéresser à : ● Les dimensions de l'identité et les valeurs personnelles et collectives ● La diversité sociale et culture partagée, et les expériences démocratiques ● La transition vers l'adolescence et les attentes pour l'avenir ● Les choix collectifs d'avenir ● Les fonctions et effets du numériques et les expériences et usages variés du numérique

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles : Activités et discussions en classe	**Non**		**Oui**		**Non**	**Oui**

Compétences non disciplinaires Des commentaires vous seront transmis à la 1re et à la 3e étape.		
1re étape	**Se donner des méthodes de travail efficaces** ● Analyser la tâche à accomplir. ● Mener la tâche à terme ● Adapter sa méthode de travail à la tâche et au contexte et réajuster au besoin.	**Actualiser son potentiel** ● Exprimer ses opinions et affirmer ses choix. ● Respecter les autres. ● Identifier ses émotions et ses sentiments, découvrir ses forces et ses limites.
3e étape	**Se donner des méthodes de travail efficaces** ● Analyser la tâche à accomplir. ● Mener la tâche à terme ● Adapter sa méthode de travail à la tâche et au contexte et réajuster au besoin.	**Actualiser son potentiel** ● Exprimer ses opinions et affirmer ses choix. ● Respecter les autres. ● Identifier ses émotions et ses sentiments, découvrir ses forces et ses limites.

Spécialistes de 5e année

Corinne Venturi (Musique)
Chrystopher Coulombe Tailleur (Éducation physique et à la santé)
Hassina Beichenkh (Anglais)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Anglais	● Devoirs facultatifs : ● · lire des livres d'histoire, bandes dessinées, magazines en anglais; ● · regarder régulièrement une émission en anglais à la télévision; ● · regarder des films en anglais; ● · écouter des chansons en anglais; ● · visiter des sites Internet en anglais. ● Matériel pédagogique: All Together, Activity book, Grade 5.
Arts plastiques	Matière enseignée par le titulaire Matériel fourni par l'école
Musique	Matériel : Un duo-tang

Éducation physique et à la santé	Le port du costume (t-shirt et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course. De plus, une bouteille d'eau est requise au gymnase.

Anglais, 5e année	
Compétences développées par l'élève	
Communiquer oralement en anglais (45 %)	L'interaction orale est au cœur des apprentissages au troisième cycle. Lorsqu'il parle en anglais, l'élève utilise des modèles d'interaction qui lui permettent de répondre aux messages oraux et de transmettre ses propres messages dans toutes les situations de la classe (activités de groupe, échanges, etc.). Il développe une banque de mots et d'expressions en lien avec ses intérêts personnels et des thèmes généraux (écologie, héros, enfants d'autres pays, etc.). Il participe aux activités en employant des mots et des expressions utiles pour parler de ses besoins, sentiments et intérêts et de ceux des autres; se renseigner sur les autres; donner des consignes; demander de l'information; offrir de l'aide; donner son opinion; faire des suggestions, etc. La plupart du temps, il utilise ce langage utile de façon spontanée. Bien que la communication soit plus importante que la précision grammaticale au cours d'anglais, l'élève fait attention, quand il parle, aux formes possessives, aux prépositions, aux expressions du temps, aux mots d'interrogation, aux articles, aux temps des verbes, à la prononciation, etc. Il réfléchit davantage au sens des mots, expressions et notions grammaticales qu'aux usages exacts. Il persévère à parler toujours en anglais. Il utilise des stratégies tels l'autorégulation, l'inférence, la substitution d'un mot inconnu par un mot connu, la prise de risques et le fait d'accepter de ne pas tout comprendre. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	L'élève lit, écoute et visionne différents types de textes populaires, littéraires et informatifs (livres d'histoire, brochures, magazines, vidéos, sites Internet, etc.) qui lui permettent d'entrer en contact avec la langue anglaise et la culture anglophone. Avec ses pairs, il utilise les composantes du texte (phrases clés, marqueurs de relation, tables des matières, etc.) et relève les idées générales et plus nuancées pour comprendre des textes portant sur des thèmes généraux (actualité, musique, personnages historiques, etc.). Pour manifester sa compréhension des textes, il identifie et décrit les éléments essentiels, démontre sa compréhension, compare la réalité présentée dans les textes à la sienne et exprime son appréciation. Pour ce faire, il peut remplir un organisateur graphique, raconter les événements principaux d'une histoire, répondre aux questions, etc. Pour réaliser des tâches où il réinvestit sa compréhension, il suit des modèles ouverts, choisit, organise et résume l'information et les idées des textes, élargit sa banque de mots et d'expressions et livre un produit personnel (imaginer la suite d'un récit, réagir à un article de journal, etc.). Il utilise des stratégies tels l'utilisation de ressources (dictionnaire bilingue, livre de grammaire, etc.), l'inférence, le survol et le repérage. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.
Écrire des textes (20 %)	L'élève écrit des textes signifiants pour lui (lettres, devinettes, journal de classe, courriels, etc.). Il s'exprime en anglais par écrit tout en prêtant attention à la qualité de ses textes (phrases simples, ordre des mots, formes possessives, prépositions, expressions du temps, mots d'interrogation, articles, temps des verbes, orthographe, ponctuation, etc.). Au cours d'anglais, le but d'écrire n'est pas d'apprendre systématiquement un éventail de vocabulaire et de notions grammaticales, mais de communiquer par écrit sur des thèmes généraux (films, vacances, etc.) à un public familier. Pour ce faire, l'élève est initié à l'écriture comme un processus collaboratif avec ses pairs. Pour se préparer à écrire, l'élève suit les consignes, note ses idées et les organise. Pour composer un brouillon, il utilise un modèle ouvert. Il prend le risque d'exprimer ses idées en anglais et persévère dans la production du brouillon. Pour se réviser, il vérifie les consignes et les notions grammaticales visées par la tâche, soumet le texte à la critique de ses pairs, reformule des idées, apporte des corrections et produit un texte propre et bien présenté. Il utilise des stratégies telles l'utilisation de ressources (dictionnaire visuel, banque de mots, liste de règles grammaticales, grille d'autocorrection, etc.), la planification et l'autoévaluation. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.

Anglais, 5e année

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20%) Du 27 août au 6 novembre		2e étape (20%) Du 9 novembre au 12 février		3e étape (60%) Du 15 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Communiquer oralement en anglais : Observation des élèves en groupe	**Oui**	**Communiquer oralement en anglais:**	**Non** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Communiquer oralement en anglais :**	**Non**	**Oui**
Comprendre des textes lus et entendus :	**Non** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Comprendre des textes lus et entendus :** Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Oui**	**Comprendre des textes lus et entendus :**	**Non**	**Oui**
Écrire des textes :	**Non**	**Écrire des textes :** Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Oui**	**Écrire des textes :**	**Non**	**Oui**

Arts plastiques, 5e année (Cette matière est enseignée par le titulaire.)

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève transforme la matière à deux ou trois dimensions et avec l'intervention de l'enseignant fait appel à l'observation, à la mémoire et à l'invention. Il utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création. Sa création est personnelle et traduit sa perception du réel.
Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève apprend à réaliser des créations dans le but de communiquer un message à son entourage. Il prend en considération les messages à transmettre et les destinataires. Il expérimente des gestes transformateurs.
Apprécier des œuvres	L'élève découvre des productions variées de différentes périodes artistiques. Il apprend à repérer une œuvre et à la comparer. En utilisant de façon appropriée le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation, l'œuvre d'art, l'objet culturel du patrimoine ou l'image médiatique.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Réaliser des œuvres plastiques Projets et activités en classe	**Oui**		**Oui**		**Non**	**Oui**
Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades. Projets et activités en classe	**Non**		**Oui**			**Oui**

Musique, 5e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création en utilisant sa voix, des instruments de percussion et des instruments mélodiques. Sa réalisation démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les éléments de techniques exploités.
Interpréter des pièces musicales	L'élève s'approprie de plus en plus le contenu musical et la technique instrumentale tout en apprenant les règles de musique d'ensemble. Son interprétation contient des intentions expressives claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est d'une durée variable. L'élève en respecte la structure, contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte des règles relatives à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève apprend à utiliser de plus en plus le vocabulaire relié à la musique et découvre des œuvres variées. Il apprend à décrire des éléments de contenu dans l'œuvre. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**

Les compétences font l'objet d'apprentissages, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Non**	**Compétences :** Inventer des pièces musicales. **Critères d'évaluation :** L'élève exploite des idées de création inspirées par une proposition. L'élève exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques. L'élève organise simplement les éléments. **Compétence :** Interpréter des pièces musicales. **Critères d'évaluation** : L'élève s'approprie le contenu musical de la pièce. L'élève applique des éléments de la technique. L'élève exploite les éléments expressifs inhérents à la pièce musicale. L'élève maintient son attention durant la totalité de l'interprétation. **Compétence :** Apprécier des œuvres musicales. **Critères d'évaluation** : L'élève établit des liens entre l'œuvre ou la réalisation et ce qu'il a ressenti. L'élève utilise avec pertinence le vocabulaire disciplinaire. L'élève présente, dans ses propos, des éléments relatifs à son expérience d'appréciation.	**Oui**	**Compétences :** Inventer des pièces musicales. **Critères d'évaluation :** L'élève exploite des idées de création inspirées par une proposition. L'élève exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques. L'élève organise simplement les éléments. **Compétence :** Interpréter des pièces musicales. **Critères d'évaluation** : L'élève s'approprie le contenu musical de la pièce. L'élève applique des éléments de la technique. L'élève exploite les éléments expressifs inhérents à la pièce musicale. L'élève maintient son attention durant la totalité de l'interprétation. **Compétence :** Apprécier des œuvres musicales. **Critères d'évaluation** : L'élève établit des liens entre l'œuvre ou la réalisation et ce qu'il a ressenti. L'élève utilise avec pertinence le vocabulaire disciplinaire. L'élève présente, dans ses propos, des éléments relatifs à son	**Non**	**Oui**

				expérience d'appréciation.		

Éducation physique et à la santé, 5e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève planifie des actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et des contraintes de l'activité. Il exécute les actions motrices et les enchaînements dans l'ordre planifié et selon les techniques enseignées. Il exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité (sans brisure, sans arrêt). Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche et ses résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève élabore en coopération (avec un ou plusieurs partenaires) des plans d'action selon les capacités de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il applique les principes d'action planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication. Il joue le rôle prévu au plan d'action et ajuste au besoin les actions motrices. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche, les plans d'actions et les résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève élabore des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et des plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue les résultats en fonction des activités pratiquées et dégage les effets et les bienfaits sur sa santé et son bien-être.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 12 février**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**

	inscrit au bulletin?		**inscrit au bulletin?**			
Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation badminton. Enquête sur ses habitudes de vie. Plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 15 minutes : jogging.	**Oui** C1 + C3	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation « basket-ball» Activités de plein air : patinage, ski de fond, raquette, etc. Évaluation et, au besoin, modification du plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie	**Oui** C2 + C3	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation « volley-ball» Évaluation d'une activité d'intensité modérée à élevée d'au moins 15 minutes (conditionnement physique). Évaluation de la démarche d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie sur sa santé et son bien-être.	**Non**	**Oui** c1+ C2 + C3